

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (A.G.O)
de l'association Les Amis de French Lines
Le 29 juin 2019, Le Havre**

Le 29 juin 2019 à 11h, les membres de l'association Les Amis de French Lines se sont réunis en Assemblée générale ordinaire (A.G.O), à l'hôtel Novotel Centre Gare Le Havre, sur convocation par lettre adressée à chacun d'eux.

Le Président, Thierry Delarue, souhaite la bienvenue aux membres de l'association et les remercie d'avoir fait le déplacement. La convocation et l'ordre du jour de l'A.G.O ont été adressées aux membres, conformément à la décision du Conseil d'Administration (C.A) de l'association, lors de sa réunion du 27 mai dernier.

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux élections et assemblées.

A des fins d'économie de coûts, l'ordre du jour arrêté par le C.A est affiché sur écran tout au long de l'assemblée. Les documents seront transmis par courrier électronique à tout membre à jour de sa cotisation 2019 qui en fera la demande auprès du Président ou du Bureau du CA.

Les fonctions de secrétaire de séance sont remplies par François Drémeaux, secrétaire général de l'association. Le président le remercie. Le Président présente les autres membres du conseil d'administration présents.

L'A.G.O sera suivie par :

- Un cocktail
- Un déjeuner
- Une visite en bus du port du Havre
- Un C.A pour procéder au renouvellement des membres du Bureau

Thierry Delarue se félicite que l'association compte à ce jour 366 membres à jour de leurs cotisations. Pour l'A.G.O 2019, 41 membres sont présents et 160 sont représentés par l'envoi de leur pouvoir à un membre présent, soit un total de 201 membres présents ou représentés. Le quorum étant donc de 73 membres (1/5 des 366 membres à jour de leur cotisation), celui-ci est largement atteint. L'assemblée peut donc se tenir en totale conformité avec les statuts de l'association.

1. Activités 2018

1.1. Rapport moral

Le lancement de l'association a représenté un lourd et indispensable travail, mené à bien en 2018 par le Bureau provisoire du C.A constitué par les membres fondateurs puis par le Bureau élu à la suite des élections des administrateurs le 29 juin 2018. Thierry Delarue remercie les administrateurs et rappelle les principales réalisations :

- Rédaction et dépôt des statuts ; élaboration et approbation du Règlement intérieur par le C.A

A handwritten signature consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line. Below it, the initials 'FD' are written inside a circle.

- Règlement et organisation de l'élection des administrateurs
- Mise en place des procédures internes de gestion
- Ouverture du compte bancaire et obtention du rescrit fiscal par lettre DGFP du 6 juillet 2018

Pour ce qui concerne les relations avec les membres :

- Transfert du fichier des membres French Lines à l'association Les Amis de French Lines (accord des deux organes respectifs de gouvernance)
- Appel à cotisations 2018, envoi d'un accusé de réception à chaque cotisant et donateur, envoi des cartes de membres et du reçu fiscal
- Rédaction et envoi d'un questionnaire après réception de la cotisation et/ou du don
- Réseaux sociaux : ouverture d'une page Facebook, préparation du domaine AFL sur le site internet de l'EPCC, compte Instagram
- Convocation et organisation de l'assemblée générale ordinaire, de l'AGE et des élections des administrateurs
- Mise en place de la politique de protection des données personnelles des membres (décision du C.A du 11/12/2018), conformément à la réglementation « RGPD »

Au sujet du déploiement d'activités en régions selon les demandes ou en appui des membres est un des axes prioritaires de l'association. Des délégations régionales ont été mises en place pour démultiplier les actions et élargir le périmètre des adhérents :

- ✓ Ile de France : Dominique Boudet
- ✓ Dunkerque : Christian Vroland
- ✓ Etats Unis : Bernard Carrot
- ✓ Corse : Serge Chiarovano
- ✓ Vendée : Jean-Pierre Lagache
- ✓ Relations avec les navigants CMA-CGM : Stéphane Zunquin

En Bretagne et dans les Hauts de France : deux volontaires se sont manifestés en 2019.
A Marseille : l'association souhaiterait renouer avec cette région maritime majeure. Des contacts sont en cours.

Thierry Delarue rappelle les principes de la gouvernance de l'association (cf. diapositive 7 de la présentation). Il fait le bilan des 12 réunions du C.A et du bureau qui ont été tenues en 2018.

L'association a développé des outils pour se faire connaître :

- Un dépliant a été édité
- Une bannière (présentée à l'assemblée) peut être déployée lors des événements

Sur la partie qui concerne les réseaux sociaux, le Président donne la parole à Arnaud Gaudry. Celui-ci explique la manière dont l'association est représentée sur Facebook (une page et un groupe) ainsi que sur Instagram. Il reprend le fonctionnement de ces réseaux et encourage les membres à publier et à développer notre présence sur les réseaux. Ces audiences sont plus jeunes et internationales.



Autre lien privilégié, la lettre d'information Pier 88 - French Lines. Arnaud Gaudry insiste sur le fait que l'abonnement gratuit est obligatoire pour pouvoir en profiter, il n'est pas directement lié à l'adhésion (cf. diapositives dans la présentation).

François Drémeaux évoque la rubrique « Un objet, une histoire » qu'il faut développer car c'est un lien important entre les membres de l'association et c'est une manière de partager au sein de la communauté des Amis de French Lines le vécu et le patrimoine maritimes de chacun.

Le Président reprend la parole pour évoquer **les relations avec l'EPCC French Lines & Compagnies**.

L'association regroupe de très nombreux anciens des compagnies maritimes, des entreprises amies et de nouveaux membres de toutes origines dans toute la France et même hors de l'hexagone. La collaboration réciproque avec l'EPCC doit bénéficier aux deux entités dont le champs d'action est distinct et complémentaire.

Une convention de partenariat a été conclue et régit des relations privilégiées et non exclusives entre les deux partenaires.

- Juin 2018 : L'association, selon ses statuts et dans l'esprit du projet convenu avec les membres fondateurs de l'EPCC French Lines & Compagnies, propose à celui-ci la signature d'une Convention de partenariat.
- Cette convention fut finalement signée le 5 mars 2019.

Thierry Delarue rappelle que le président des Amis de French Lines est membre de droit du Conseil d'administration de l'EPCC French Lines & Compagnies (5 réunions en 2018) ; la directrice de l'EPCC assiste aux réunions du C.A de l'association.

Enfin, le Président évoque les premières activités publiques de l'année 2018 :

- L'A.G. O, le 29 juin
- Les fêtes de la mer, 1^{er} et 2 septembre
- La journée du patrimoine, 16 septembre
- L'inauguration du nez de l'étrave du *France*, 26 septembre
- Le vélotour, 30 septembre
- La conférence de Dominique Boudet au Port Center, 25 octobre
- L'aide à la boutique éphémère de French Lines & Compagnies, début décembre.

Thierry Delarue rappelle que l'année 2018 s'est terminée avec 398 membres. Il donne la parole à Jean-Pierre Bauvin, vice-président, qui présente la situation des adhésions au 31/12/2018 :

- Membres adhérents : 398 (dont plusieurs entreprises)
 - Cotisations (398) : 13 657€
 - Dons (142) : 12 328 €
 - Total : 25 985 €
- Une entreprise partenaire (2500€/an) : la Banque Transatlantique

JP Bauvin souligne que cet état des adhésions marque une continuité satisfaisante, après le transfert du patrimoine de l'association French Lines à l'EPCC et la reprise des activités associatives par la nouvelle association Les Amis de French Lines.

A handwritten signature consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line. Below it, the initials 'FO' are written inside a circle.

Le trésorier Philippe Némery présente ensuite le rapport financier de 2018 (cf. tableaux de la diapositive 15 de la présentation) : le compte de résultat au 31/12/2018 présente un excédent de 21 699, 23 et le bilan est satisfaisant.

1.2. Vote de la résolution n°1

Le président procède au vote de l'assemblée sur la résolution n°1.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et financier du conseil d'administration de l'association pour l'exercice 2018 et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

2. Réalisations et projets d'activités 2019

2.1. Réalisations 2019

- **Numérisation des revues des anciennes compagnies maritimes.**

Le président explique le projet de l'association de financer intégralement (à hauteur de 6690,56€ HT) la numérisation et l'océrisation des revues des anciennes compagnies maritimes françaises (Transat – Messageries Maritimes – CGM). Le projet est maintenant terminé et les premières revues sont déjà en ligne. La première page est montrée aux membres présents pour expliquer le système de navigation sur le site. A partir de l'automne, les archives nationales du monde du travail hébergeront l'intégralité de ces numérisations. Ce projet de numérisation connaîtra une deuxième partie prochainement avec la numérisation d'autres revues (Delmas Vieljeux et Chargeurs Réunis).

- **Premières acquisitions.**

- Verres NCHP et plaques COGER
- Photo du *Washington* 1864
- Vêtements des Chargeurs Réunis

Le président en profite pour évoquer les prochains projets d'acquisition et souligne que les membres de l'association opèrent une veille sur les ventes. Jean-Pierre Bauvin insiste sur le fait que le réseau est très important et il invite tous les membres à être attentif à leur propre réseau pour obtenir des dons ou aider l'association à réaliser des achats.

2.2. Plan d'action pluriannuel 2019-2021

Le président rappelle le projet statutaire de l'association :

- « **La valorisation du patrimoine maritime et portuaire français** en réunissant et mobilisant les entreprises et les personnes physiques qui souhaitent participer à la conservation, la restauration, l'enrichissement et l'ouverture au public le plus large de ce patrimoine, notamment, mais pas exclusivement, par le soutien apporté par ses membres à cet objet et à l'établissement public de coopération culturelle "*French Lines & Compagnies*, Patrimoine maritime et portuaire ».
- « **L'animation et la convivialité de la vie associative** » des Amis de French Lines par tous les moyens appropriés ».



Le plan d'action comprend trois axes principaux qui sont présentés :

A. Développer la vie associative pour les membres

Renforcer la cohésion

- a. Renforcer la cohésion autour d'évènements auxquels les membres (sans lesquels il n'y a pas d'association) puissent participer. Les moyens :
 - Créer / animer des groupes régionaux : implique de trouver des volontaires
- b. Développer des actions en région
 - Événements thématiques, visites en commun (Musée des années 30 pendant l'exposition Ile-de-France, hiver 2019/20 ; Le Havre à l'occasion d'une escale du QM2, automne 2019 - Escal'Atlantic et les chantiers de Saint-Nazaire, printemps 2020 ; Musées Christofle, musées maritimes à Paris, Toulon, Dunkerque...)
 - Cycle de conférences avec des conférenciers de l'association ou externes. JBS : cuisine et avitaillement à bord des paquebots ; FD : les Messageries Maritimes et l'Orient ; La marine marchande en guerres, destins de navires, etc. ; AG : la CGT et l'Art Déco ; DB, les circuits nord africains, le tour du monde en cargo, les présidents de la Transat ; DD : histoire de French Lines, les arts décoratifs, l'IdF, etc.
 - Proposer un dîner annuel de l'association : 1^{er} évènement le 7/11/2019
- c. Mettre en valeur ce que l'association apporte aux membres
 - + 15% à la boutique et aux points éphémères
 - + Réseau et espace membres à développer ; accès à la lettre d'information Pier 88
 - + Des visites privées et autres activités (ex : AG)
 - + Investir dans des objets (marques-pages, calendriers, pin's...) : un cadeau par an
- d. S'associer à des cérémonies de mémoire
Faisabilité : désigner un responsable par chantier qui élabore un projet et le faire valider par le président et le Bureau

Attirer de nouveaux membres

- a. Adapter le cas échéant le barème des cotisations pour faciliter les nouvelles adhésions
- b. Rendre possible l'adhésion et le paiement en ligne.
- c. Cibler le public jeunes et d'autres segments dont la population pourrait être un gisement de nouveaux membres. Modalités à étudier.
- d. Développer un réseau d'entreprises amies de French Lines
- e. Utiliser tous les canaux possibles.

B. Valoriser le patrimoine maritime et portuaire, de toutes origines

Susciter l'intérêt du public pour le patrimoine maritime et portuaire.

- 1. Développer des actions conjointes avec d'autres associations ou institutions maritimes (Musée nationale de la Marine, associations maritimes locales, musées, etc...)
- 2. Participer à des manifestations locales (en Les journées de la Mer au Havre, évènement A Pommier à St Jean de Monts)



A handwritten signature consisting of a large loop followed by a horizontal line, and a circled number '10' below it.

3. Organiser un prix maritime récompensant une œuvre selon des modalités à prévoir.

Participer à l'enrichissement du patrimoine maritime de l'EPCC French Lines & Compagnies et d'autres institutions maritimes.

1. Participer au financement de la numérisation des revues et documents des anciennes compagnies.
2. Développer des acquisitions ciblées qui répondent :
 - a. Aux objectifs de l'association : patrimoine maritime et portuaire (toutes origines), visibilité pour les membres (expositions, visites), notoriété et valorisation de l'association
 - b. A des besoins exprimés par l'EPCC French Lines & Compagnies (ou autres institutions)
 - c. A des objectifs thématiques annuels selon l'actualité (anniversaires de navires, expositions...)
3. Participer à la restauration d'œuvres ou de maquettes. Exemples :
 - a. Projet de restauration de la bouée du paquebot *Ile-de-France*
 - b. Projet de restauration de l'Antilles
4. Financer la construction de nouvelles maquettes : Exemple projet de *l'Atlantique*.
5. Maintenir une veille sur les ventes de biens maritimes
6. Encourager les legs, dons et le mécénat privé.

Les biens acquis ou restaurés au profit de l'EPCC (ou d'une autre institution) grâce au mécénat de l'association doivent avoir des contreparties pour l'association :

- Visibilité de son action et notoriété
- Accessibilité des membres aux objets (visites, expositions, musée virtuel...)

Le financement peut être réalisé sur fonds propres dans le cadre du budget annuel et sa répartition par domaines ou par des levées de fonds ou des financements participatifs, notamment mais pas exclusivement selon les demandes et la politique de l'EPCC. Modalités à préciser. Les biens destinés à l'EPCC doivent être validés par lui avant l'acquisition (idem pour les autres institutions).

Mode opératoire : une procédure a été instaurée pour répartir les tâches et permettre la meilleure réactivité en cas d'opportunités répondant aux objectifs (point 2 ci-dessus). Chaque acquisition est validée par le président et le Bureau (en cas d'urgence par le président après avis du trésorier sur les fonds disponibles si tous les critères sont remplis). Le règlement est effectué par le trésorier sur accord préalable et bon à payer du président.

C. Renforcer la notoriété et la taille de l'association afin de lui donner les moyens de son action

1. Développer une communication dynamique et multicanaux
 - a. Promouvoir Pier 88- French Lines
 - b. Animer la présence sur les réseaux sociaux et appeler les sympathisants à devenir membres
 - c. Communication presse ciblée
2. Soutenir le projet d'un **musée virtuel** de l'EPCC et l'idée d'un **lieu temporaire d'exposition** en attente de la réalisation d'un lien permanent d'expositions et de rencontres



A handwritten signature consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line. Below it, the initials 'F O' are written inside a circle.

3. Demander aux délégués et membres de l'association de se mobiliser en vue de susciter l'adhésion de nouveaux membres
4. Produire quelques objets / cadeaux qui permettent aux membres de s'identifier à l'association
5. Envisager des parrainages

Enfin, les projets 2019 sont abordés :

- Participation à la restauration de la bouée du *Ile-de-France* dans le cadre de l'exposition *Ile-de-France- Arts déco*.
- Restauration/construction de maquettes en partenariat avec le Club de Modélisme Naval de Haute Normandie.
- **Diner Normandie de soutien à l'association le 5 novembre 2019** à l'École Hôtelière de Paris.
Les modalités concrètes sont exposées sur la diapositive 30 de la présentation.

Le président explique qu'une tombola sera organisée à cette occasion et souligne que le premier prix est une peinture marine intitulée *l'heure bleue* (huile sur toile 73x92 cm) réalisée spécifiquement et donnée à l'association par notre adhérente Françoise Bertrand, présente dans la salle, qui est vivement remerciée. Plusieurs sponsors prestigieux (anciens fournisseurs de Normandie) ont également accepté de soutenir cet événement et d'apporter des prix à la tombola.

Cette soirée est un projet important pour permettre de faire connaître l'association et de développer son rayonnement au niveau national. Le président invite les membres à participer à cet événement, à le faire connaître et à y convier leurs amis et relations.

3. Approbation du budget prévisionnel 2019

3.1. Budget 2019

Le budget 2019 est présenté par le trésorier Philippe Némery. Il correspond au tableau 32 de la présentation et reflète au plan financier les principaux axes du plan d'action présenté à l'assemblée. Il accuse un léger déficit qui est à relativiser par l'important excédent de l'exercice 2018, certaines actions lancées en 2018 devant être réalisées en 2019.

3.2. Vote de la résolution n°2

Le président procède au vote de l'assemblée sur la résolution n°2.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget 2019 de l'association qui lui a été présentée (selon le plan d'action pluriannuel qu'il traduit pour l'exercice 2019), conformément au projet approuvé par le Conseil d'administration. Le président de l'association est chargé de sa bonne exécution.



A handwritten signature consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line. Below it, the initials 'F O' are written inside a circle.

Le président tient à conclure l'AG.O en soulignant les défis qui attendent l'association :

1. Accroître et diversifier la base des adhérents – donateurs en rayonnant sur l'ensemble du domaine maritime (toutes compagnies et tous secteurs).
2. Surmonter l'écueil de l'éloignement géographique des membres qui est aussi un atout de diversité et de rayonnement.
3. Disposer de bénévoles disponibles pour développer des activités répondant à vos attentes.

Thierry Delarue souligne que l'association a besoin de ses adhérents pour :

1. Augmenter notre capacité d'action : « faites adhérer vos relations et amis »
2. Agir et animer l'association : « faites-nous connaître vos disponibilités et souhaits »
3. Nous faire connaître et partager :
 - grâce à des manifestations locales : « faites nous des propositions et devenez acteurs de notre développement »
 - sur les réseaux sociaux : « consultez, réagissez, relayez, aimez » (Site internet : www.frenchlines.com; page Facebook : @Lesamisdefrenchlines)

4. Questions diverses

- René Montier précise qu'avec quelques amis, ils ont l'intention de commémorer les 50 ans de la Croisière impériale. Il y aura un repas, une tombola. La date reste à fixer.

Le président se félicite de cette initiative, il souhaite qu'il y ait coordination avec l'association pour que les événements ne se chevauchent pas. Il réitère son souhait que les Amis du Musée maritime et portuaire et les Amis de French Lines travaillent ensemble.

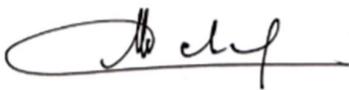
Après la réunion, le secrétaire général se tient à disposition des membres pour les inscrire à la lettre d'information Pier 88 – French Lines et pour enrichir la rubrique « Un objet, une histoire ».

Enfin, le président répète que la présentation de cette AGO sera disponible et envoyée à tous les membres qui en font la demande.

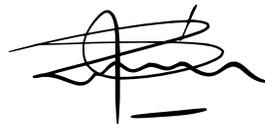
Il clôture la réunion en invitant les membres présents à continuer les échanges autour d'un apéritif dans la salle adjacente.

Le président lève la séance à 12h30.

Le Havre, le 10 juillet 2019



Thierry DELARUE
Président



Un administrateur

François DREMEAUX
Secrétaire général

